



Avertissement

BLEUET NAIN

No 12 – 10 août 2010

EN BREF :

- État de la récolte 2010.
- Contrôle du cornouiller du Canada.
- Bulletin d'information sur le brûlage.

État de la récolte 2010

Sauf pour quelques secteurs, la majorité des bleuétières ont été très affectées par un ensemble de conditions climatiques très austères : le gel des bourgeons à fruit en mai, le gel des feuilles, le gel des fleurs et finalement, la sécheresse qui s'est installée tôt en saison et qui a sévi à toutes les périodes de croissance du bleuétier. La récolte est débutée depuis le 2 août. Les prévisions avancées depuis plusieurs semaines annonçant une faible récolte sont confirmées. La récolte se situera approximativement entre 10 et 15 millions de kilogrammes.

Contrôle du cornouiller du Canada : application automnale

Le cornouiller du Canada (*Cornus canadensis*, quatre-temps) est une mauvaise herbe dont la densité varie de faible à très élevée pour l'ensemble des bleuétières. L'herbicide SPARTAN^{md} utilisé après la récolte donne un bon contrôle du cornouiller du Canada. La photo ci-dessous (page suivante), prise le 23 juin 2010, montre une bleuétière dont le traitement a été effectué au début de septembre 2009. Avant le traitement, le cornouiller était très abondant et il occupait la totalité des endroits sans végétation que l'on observe sur la photo.

Traitement

Appliquer l'herbicide SPARTAN à raison de 40 g/ha avec l'agent mouillant AGRAL 90 à raison de 0,2 % v/v (2 litres par 1 000 litres d'eau) 1 à 4 semaines après que la récolte soit terminée. Utiliser de 150 à 200 litres d'eau par hectare. Faire seulement une application par cycle de culture. **Éviter d'appliquer le traitement par période ensoleillée.** Faire l'application tôt le matin ou en fin de journée. Il est recommandé de faire un fauchage des champs traités à l'automne, lorsque la végétation est en dormance.

Bulletin d'information sur le brûlage

Veillez prendre note qu'un bulletin sur la taille à l'aide du brûlage sera produit et diffusé en septembre avant le début des pratiques culturales automnales.



Source : Joseph Savard, Agri-vert

Texte rédigé par :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN
ANDRÉ GAGNON, agronome, conseiller en horticulture – Avertisseur
Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MAPAQ
801, chemin du Pont-Taché Nord, Alma (Québec) G8B 5W2
Téléphone : 418 662-6457, poste 249 – Télécopieur : 418 668-8694
Courriel : Andre.Gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Marilyn Boutin, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 12 – bleuets nain – 10 août 2010**

